

CONVENTION DE PARTENARIAT

ENTRE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE DUNKERQUE, représenté par Mme Leïla NAÏDJI, Agissant en qualité de Vice-Présidente du CCAS de Dunkerque, dûment habilitée à cet effet,

L'ASSOCIATION ENTREPRENDRE ENSEMBLE, représentée par Mme Christine Decodts, Agissant en qualité de Présidente d'Entreprendre Ensemble, dûment habilitée à cet effet,

L'ESPACE SANTÉ DU LITTORAL, représenté par Madame Nathalie DESMAZIÈRES, Agissant en qualité de Présidente de l'Espace Santé du Littoral, dûment habilitée à cet effet,

IL A ÉTÉ CONVENU CE QUI SUIT

Article 1 - Objet du partenariat

Le présent partenariat a pour objet d'accompagner en équipe pluridisciplinaire les demandeurs d'emploi allocataires du RSA (Revenu de Solidarité Active), afin de leur proposer un accompagnement global facilitant leur insertion professionnelle.

Les 3 structures s'engagent à réaliser tous les mois 4 entretiens pour chaque bénéficiaire de la convention.

Article 2 - Engagements des parties

L'Association Entreprendre Ensemble s'engage à :

- En tant que porteur du groupement, à reverser au CCAS et à l'ESL la somme de 18€ par entretien réalisé pour l'accompagnement d'un allocataire du RSA,
- Mobiliser les compétences de ses conseillers en insertion professionnelle pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leurs projets professionnels et leur proposer une offre de service facilitant l'accès à des mesures d'emploi.
- Proposer des offres de services adaptées aux besoins des demandeurs d'emploi pour leur permettre de monter en compétence.
- Faciliter les liens entre les offres de service de l'ESL et celles des 3 antennes du CCAS de Dunkerque.
- Participer avec les partenaires à la coordination et au suivi de l'accompagnement proposé (renseigner Parcours RSA/participer aux bilans de l'action, aux entretiens tripartites en cours de parcours, aux réunions d'équipes organisées avec les référents sociaux du CCAS et ou l'ESL, etc.).

Le CCAS de Dunkerque s'engage à :

- Recevoir les demandeurs d'emploi allocataires du RSA qui pourraient bénéficier de l'accompagnement proposé ;
- Assurer un diagnostic global des besoins de l'allocataire du RSA et co construire avec celui-ci un plan d'actions (ouverture de droits, accompagnement dans les démarches administratives et ou dématérialisées, accompagnement et éducation budgétaire, mobilisation des dispositifs d'aide facultative, etc.)

- Mettre à disposition de l'équipe pluridisciplinaire des locaux pour l'accueil des demandeurs d'emploi, allocataires du RSA
- Participer à la coordination et au suivi de l'accompagnement proposé (renseigner Parcours RSA/participer aux bilans de l'action, aux entretiens tripartites en cours de parcours, aux réunions d'équipes organisées avec les CIP d'Entreprendre ensemble et ou l'ESL, etc.).
- Transmettre un tableau récapitulatif des entretiens réalisés pour valorisation des accompagnements et de la participation du CCAS au parcours intégré avec plateau pluridisciplinaire (18€/entretien)

L'Espace Santé du Littoral s'engage à :

- Mettre à disposition ses compétences médicales et sociales pour accompagner les demandeurs d'emploi allocataires du RSA dans leur projet professionnel ;
- Proposer des solutions adaptées aux problématiques de santé rencontrées par les demandeurs d'emploi allocataires du RSA ; faire signer un émargement
- Faire signer un émargement à l'ensemble des allocataires du RSA reçus en entretien et accompagnés dans le cadre de ce dispositif
- Participer à la coordination et au suivi de l'accompagnement proposé (renseigner Parcours RSA/participer aux bilans de l'action, aux entretiens tripartites en cours de parcours, aux réunions d'équipes organisées avec les CIP d'Entreprendre ensemble et ou les référents sociaux du CCAS, etc.).
- Transmettre un tableau récapitulatif des entretiens réalisés pour valorisation des accompagnements et de la participation de l'ESL au parcours intégré avec plateau pluridisciplinaire (18€/entretien)

Article 3 - Modalités de mise en œuvre

L'accompagnement proposé se déroulera selon les modalités suivantes :

- Les allocataires du RSA identifiés par le Conseil Départemental seront orientés vers l'équipe pluridisciplinaire constituée d'Entreprendre Ensemble, du CCAS de Dunkerque et de l'ESL
- Entreprendre Ensemble transmet aux partenaires la fiche de renseignement des allocataires du RSA qui bénéficieront de l'accompagnement au titre du plateau pluridisciplinaire
- Un premier entretien tripartite sera organisé par Entreprendre Ensemble (détermination d'une date, enregistrement des données sur le DUI, convocation de l'allocataire du RSA par tout moyen et notamment par SMS, etc.) avec le CCAS pour déterminer les besoins et les attentes de chaque allocataire du RSA.
- Chaque allocataire du RSA se verra proposé systématiquement en début de parcours un diagnostic santé réalisé par l'ESL
- L'équipe pluridisciplinaire proposera une solution globale d'accompagnement adaptée aux besoins et aux attentes de chaque allocataire avec une répartition d'entretiens mensuels pouvant varier en fonction du besoin de chacun.
- Le suivi de l'accompagnement sera régulier et fera l'objet d'échanges entre l'équipe pluridisciplinaire.
- Cette présente convention concerne les allocataires du RSA qui résident à Dunkerque (codes postaux : 59140 ; 59240 ; 59640)

Le financement des entretiens réalisés par les partenaires du plateau

Les partenaires transmettent à Entreprendre Ensemble, porteur du plateau, l'état des entretiens réalisés avant le 30 novembre de l'année N pour règlement de ces derniers avant la fin de l'année N par mandat administratif.



Article 4 - Durée du partenariat et résiliation

Le présent partenariat est conclu pour une durée d'un an, à compter de la signature de la convention avec le Conseil Départemental. Il pourra être renouvelé par tacite reconduction pour une durée équivalente, sauf dénonciation par l'une des parties, notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant la date d'expiration.

Leïla NAÏDJI

Christine DECODTS

Nathalie DESMAZIÈRES

**Vice-Présidente
CCAS de Dunkerque**

**Présidente
Entreprendre Ensemble**

**Présidente
Espace Santé du Littoral**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

059-200027167-20231019-20231019CA_D9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/10/2023